

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 2 octobre 2019, à 19h30, à la salle du conseil d'Authier-Nord.

Sont présents :

Le Maire : Alain Gagnon
Les Conseillères : Lorrie Gagnon Les Conseillers : Gilles Dubé
Noëlla Dubé Steve Bruneau

Absence (s): Les conseillères Cécile Hélie et Andrée Labranche.

Madame Élise Gagnon agit comme secrétaire.

1-Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour.

Le maire, Alain Gagnon, constatant le quorum, ouvre la séance à 19h30 et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2019-10-01 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, mais que l'item « Questions diverses » demeure ouvert.

2-Adoption du procès-verbal du 4 septembre 2019.

2019-10-02 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu que le procès-verbal du 4 septembre 2019 soit accepté tel que présenté en y apportant la correction suivante : changer le point 15 pour 12.

3-Affaires en découlant.

Le maire informe les conseillers des points suivants : Forêt de proximité – Des bonifications à venir concernant la péréquation, les terres publiques et la voirie locale.

4-Approbation des comptes.

2019-10-03 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Lorrie Gagnon, et unanimement résolu que les dépenses suivantes soient adoptées.

Salaires payés en septembre	:	11,141.68\$
Comptes payés en septembre	:	23,402.86\$
Comptes à payer	:	<u>76,330.95\$</u>
Pour un total	:	110,875.49\$

TECQ : rénovation église	:	18,751.46\$
--------------------------	---	-------------

Comme le projet TECQ est en cours présentement, d'autres factures sont à recevoir. Chaque facture est toujours vérifiée avec le maire avant le paiement de celle-ci.

5-Adoption de la correspondance.

FDT : Le projet « Les mains dans la terre, les pieds dans les airs » déposé au FDT a été accepté. Un montant de 20,000\$ nous est accordé pour la réalisation de ce projet.

MFFP : Les projets « Quai public avec rampe de mise à l'eau » et « Station de lavage » ont également été acceptés par le MFFP. Une aide supplémentaire de 28,327\$ pour le 1^{er} projet et de 15,000\$ pour le 2^e projet ont été accordées.

2019-10-04 Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu de classer la correspondance aux archives.

6-Période de questions (10 minutes).

Aucune question.

7-Mamot. Résolution concernant les coûts réalisés et inscrits pour l'année 2019 dans le cadre de la TECQ 2014-2018.

À ramener à une séance ultérieure.

8- Régie intermunicipale des déchets.

8.1. Adoption des prévisions budgétaires 2020 de la Régie intermunicipale des déchets

2019-10-05

Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu d'accepter les prévisions budgétaires 2020 de la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon au montant de 171,682\$.

Le montant des quotes-parts pour notre municipalité est de 8,902\$.

8.2. Calendrier des séances ordinaires pour l'année 2020.

La directrice générale fait part des dates relatives aux séances ordinaires de la Régie intermunicipale des déchets pour l'année 2020. La liste est affichée au bureau.

9- Compte-rendu des projets en cours.

Le maire ainsi que la directrice générale font part aux conseillers des travaux en cours concernant les projets suivants :

- Rénovation de l'église : Travaux faits jusqu'à ce jour : La démolition, l'érection de la nouvelle structure, le plancher, les murs, la toiture, le plafond intérieur, l'escalier, et la démolition d'un mur intérieur. Les fenêtres et les portes doivent arriver sous peu.

2019-10-06

Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu d'acquitter les factures suivantes à la compagnie Construction Michel Castonguay :

- 9,290.98\$ pour l'érection de la structure de 18 X 38, (plancher, mur, toiture, plafond intérieur, escalier et la démolition d'un mur intérieur).
 - 500\$ pour la pension.
- Rampe de mise à l'eau, Station de lavage et Stationnement de roulottes : Les travaux vont bon train. Ceux-ci seront finalisés sous peu.
 - Construction des trottoirs : Une communication assez déficiente avec l'entrepreneur choisi. Espérons que le projet puisse être conclu d'ici la fin octobre.

10- Résolutions diverses.

10.1 Demande de soumission pour le déneigement de la rue Lefebvre, et des avenues Poirier et Lacerte pour l'hiver 2019-2020.

2019-10-07

Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu qu'une demande de soumission soit envoyée à la compagnie Proulx et Genesse Inc. pour le déneigement de la rue Lefebvre, des avenues Poirier et Lacerte pour l'hiver 2019-2020.

10.2 Demande de soumission pour le déneigement des cours de l'édifice municipal, de la salle municipale, de la salle multimédia, de la salle de conditionnement ainsi que de la borne fontaine pour l'hiver 2019-2020.

2019-10-08

Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu qu'une demande de soumission soit envoyée à la compagnie R.Y. Auger s.e.n.r., pour le déneigement des cours de l'édifice municipal, de la salle municipale, de la salle multimédia, de la salle de conditionnement ainsi que de la borne fontaine pour l'hiver 2019-2020.

10.3 Gilles Bergeron. Location de sa débroussailleuse.

Monsieur Gilles Bergeron, à la demande du maire, a débroussaillé le tour des pancartes ainsi qu'à certains endroits en bordure des fossés. Celui-ci a utilisé sa débroussailleuse.

2019-10-09

Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu de payer à monsieur Gilles Bergeron, un montant de 65\$/jour, pour la location de sa débroussailleuse.

10.4 Formation pour la directrice générale.

2019-10-10

Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu que la directrice générale se rende à la formation

- « L'impact de l'arrivée de l'Autorité des marchés publics et Jurisprudence en gestion municipale ». Le coût pour cette formation est de 316\$.
- 2019-10-11 **10.5 Tonte de la pelouse autour de l'église.**
Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu de payer à monsieur Réal Auger, un montant de 412.50\$ (27h50 à 15\$) pour le contrat de tonte de pelouse autour de l'église.
- 10.6 Réseau d'Information Municipale du Québec. Adhésion**
Les membres du conseil ne désirent pas adhérer.
- 2019-10-12 **10.7 BNC. Commande de chèques.**
Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu de faire l'achat de chèques à la Banque Nationale du Canada.
- 10.8 Projet Bell.**
Bell Mobilité / Romin – Firme de consultation autorisée, en collaboration avec le GIRAT, désire implanter dans notre municipalité des installations afin d'améliorer la couverture et la capacité du réseau cellulaire. Une visite des lieux aura lieu sous peu.
- 2019-10-13 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu d'aviser madame Julie Desjardins, représentante que les membres du conseil sont intéressés au projet. Une première rencontre entre les deux parties sera cédulée sous peu.
- 2019-10-14 **10.9 Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale.**
ATTENDU QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1) ;

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal ;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale ;

ATTENDU QU' il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec ;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu de proclamer Authier-Nord, municipalité alliée contre la violence conjugale.

Une rencontre à ce sujet est prévue le 15 octobre prochain, à 18h30, à la salle municipale d'Authier-Nord. Le Centre de femmes l'Érige offre cette rencontre dans le cadre du projet de sensibilisation en matière de violence 2019-2021.
- 2019-10-15 **10.10 Avis de rappel aux non-payeurs de taxes.**
Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu de procéder à l'envoi d'un avis de rappel à tous les non-payeurs de taxes, et ce après le dernier versement du 31 octobre 2019.

2019-10-16

10.11 Date à déterminer pour l'Halloween.

Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu d'informer la population que la date retenue pour l'Halloween est le 2 novembre 2019. Les enfants passeront dans les maisons de 18h00 à 20h00. Il y aura par la suite, une soirée cinéma organisée par le Comité des Sports et Loisirs.

11-Téléphonie IP.

Dossier toujours en cours. Une nouvelle soumission a été reçue (Parlez IP). Une rencontre ultérieure entre les conseillers aura lieu afin de finaliser ce dossier.

12-Période de questions.

Aucune question.

13-Questions diverses.

Zones inondables : Discussion entourant les zones inondables.

14-Clôture de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Lorrie Gagnon lève la séance. Il est 21h19.

Alain Gagnon, Maire

Élise Gagnon, Dir. gén. Sec-très.